

Migros Magazine  
Patricia Brambilla  
patricia.brambilla@migrosmagazine.ch

En copie à la rédaction :  
redaction@migrosmagazine.ch

Regensdorf, 30 juillet 2018

## **Demande de rectification concernant l'interview avec Mme Keller-Messahli**

Chère Madame,

Par la présente, nous voulons partager avec vous nos réflexions et critiques concernant votre récente interview avec Mme Keller-Messahli. Nous connaissons le Migros Magazine comme neutre et objectif, à fortiori nous sommes étonnés de lire de tels propos dans vos colonnes.

Son livre que vous présentez « favorablement » a reçu des vives critiques, par exemple, de la part du Prof. Dr. Hansjörg Schmid, Directeur du Centre suisse islam et société à l'Université de Fribourg ou du Prof. Dr. Reinhard Schulze de l'Université de Berne, selon qui Saïda Keller-Messahli utiliserait des techniques populistes. Elle utiliserait des demi-vérités et des théories du complot. Ses informations sur base de stéréotypes ne permettraient pas la vérification.

Ses écrits sur l'islam dans les Balkans n'ont pas été épargnés non plus. Plusieurs experts autrichiens l'ont critiqué, entre autres, comme suit : « Un minimum de sérieux est nécessaire pour un tel texte. Ce n'est pas le cas. Le texte est mal investigué, bordélique, écrit par une personne qui n'a aucune idée de la thématique. » Selon la Neue Zürcher Zeitung, Saïda Keller-Messahli se révèle comme missionnaire plutôt que comme experte.

En parallèle, de plus en plus d'autorités Suisses mettent en doute ses manières jusqu'au point d'annuler la coopération avec elle comme dans le cas de l'office d'exécution des peines zurichoises ou de la considérer comme radicalisée, comme c'est le cas du Conseiller d'Etat Saint gallois Fredy Fässler.

Nous avons reçu plusieurs critiques au sein de la communauté Musulmane, qui fait également partie de votre clientèle. En tant que faîtière des fédérations musulmanes, nous jugeons important de réagir et de ne plus laisser passer inaperçu ce genre de propagande diffamatoire. Une vérification journalistique avec les organisations concernées ou avec des experts aurait permis de se rendre compte des méthodes de Mme Keller-Messahli.

# FIDS

FÖDERATION ISLAMISCHER DACHORGANISATIONEN SCHWEIZ (FIDS)  
LA FÉDÉRATION D'ORGANISATIONS ISLAMIKES DE SUISSE (FOIS)  
FEDERAZIONE DELLE ORGANIZZAZIONI ISLAMICHE SVIZZERE (FOIS)  
FEDERATION OF ISLAMIC ORGANISATIONS IN SWITZERLAND (FIOS)

Etant convaincu que ce n'est pas ce type d'information que le Migros Magazine veut présenter à ses lecteurs et que le problème relève probablement d'un simple manque de connaissance, nous partageons avec vous quelques-unes des erreurs tout en vous priant de les rectifier dans l'une de vos prochaines éditions. Nous vous remercions pour votre confirmation.

Veillez recevoir, chère Madame, nos salutations distinguées.

Pascal Gemperli  
Porte-parole

Citations	Commentaires
« Or, dans les mosquées en Suisse, on fait de la politique: des députés du Kosovo viennent ici et se rendent dans toutes les mosquées albanaises pour faire de la propagande pour un parti salafiste au Kosovo. »	Cette affirmation est fausse. Aucun député salafiste ne visite l'ensemble des mosquées albanaises de Suisse ! Auriez-vous l'amabilité de partager avec nous les justificatifs de ces propos ?
« La plupart des imams prétendent que l'argent provient des cotisations des membres, mais il n'y a aucune transparence. »	Beaucoup de mosquées, et notamment celles des communautés turques et albanaises qu'elle critique, affichent publiquement à l'entrée la liste de leurs membres cotisants et donateurs. Par contre, la source de financement de Mme Keller Messahli est beaucoup moins transparente.
<i>question de MM</i> « La ligue islamique mondiale a-t-elle vraiment un projet de «colonisation missionnaire et terroriste»? <i>Réponse de Mme Keller-Messahli</i> : Ce sont déjà des milliers d'enfants qui sont sous l'influence des écoles coraniques, où on leur impose une certaine image de l'homme et de la femme. Quand vous voyez des petites filles de 3 ans porter le foulard à double couche, en Argovie ou ailleurs, c'est un programme clairement politique. »	Il existe en Suisse deux mosquées qui ont été liées à la ligue islamique mondiale, aucune en Argovie. Il n'y a aucune école coranique en Suisse. Une demande d'organiser un jardin d'enfant par une association musulmane a été interdit par les autorités. Parler de milliers d'enfants sous influence d'un programme politique relève de la théorie du complot.
« En Suisse, les imams des septante mosquées turques sont payés par Ankara. Ils ont un statut de fonctionnaires d'État de la Turquie. Ils n'ont même pas la liberté d'écrire ce qu'ils disent, puisque le prêche du vendredi leur est dicté par Ankara. »	C'est faux. Mme Keller-Messahli fait probablement référence aux associations de Diyanet. Sur les 50 associations (et non 70 comme elle le dit), seul 35 ont un imam partiellement rémunérés par l'état turc (une partie de la compensation étant effectué par les associations localement en Suisse). Pour faciliter leur travail, ces imams reçoivent une proposition de prêche de la part d'un imam basé en Suisse. Cette proposition n'est qu'une suggestion et il n'y a aucune obligation de l'utiliser.
« Jacqueline Fehr, ancienne conseillère nationale, parlait de reconnaître la communauté bosniaque, parce que modérée. Mais c'est d'une grande naïveté! Il y a trente ans, la Yougoslavie avait effectivement un islam modéré. Mais tout a changé avec la guerre, l'arrivée des Saoudiens, des Turcs et des Qataris. Aujourd'hui, à cause des prédicateurs formés en Arabie saoudite, le Kosovo a le taux de djihadistes le plus élevé en Europe. »	Pourquoi argumenter avec la situation au Kosovo pour accuser la communauté bosniaque de Suisse ? Cela reviendrait à expliquer le comportement des Suisses installés aux Etats-Unis par les agissements des Hongrois. Pour information, Mme Fehr est aujourd'hui conseillère d'Etat du canton de Zürich et n'autorise plus Mme Keller Messahli à agir dans les services cantonaux.
<i>concernant la reconnaissance des communautés islamiques</i> « Elles auront ensuite le droit de demander des impôts, de savoir qui est musulman ».	Il n'y a que deux Cantons en Suisse qui offrent actuellement la possibilité d'une reconnaissance étatique de nouvelles communautés religieuses, il s'agit du Canton de Vaud et de Bâle-Ville. L'affirmation concernant l'impôt est fausse pour le Canton de Vaud et à moitié faux pour Bâle-Ville. Ce dernier permet l'impôt ecclésiastique uniquement dans le cas de la grande reconnaissance et non de la petite. C'est la même situation quant à l'accès au registre des habitants, dans le Canton de Vaud cela n'est pas possible et pour Bâle-Ville seulement dans le cadre de la grande reconnaissance.